

[Rapport : Procédures de gestion de crise et sécurisation des établissements d'enseignement face à la menace terroriste.](#) [1]

Laguet, M-C., Géraud, N. Igaenr. (2017). *Procédures de gestion de crise et sécurisation des établissements d'enseignement face à la menace terroriste*. Paris : Ministère de l'Intérieur ; Paris : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ce rapport, demandé par le ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche met en évidence le fait que les différents acteurs se sont résolument mobilisés et organisés pour mettre en œuvre les instructions édictées à la suite des attentats de 2015 et 2016. Une dynamique de diffusion d'une culture de la sécurité au sein de la communauté éducative a été lancée. Une véritable politique est désormais menée au sein du ministère de l'éducation nationale, en partenariat avec le ministère de l'intérieur, pour faire face à la menace terroriste. La ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé la mise en œuvre des principales recommandations du rapport, associant ministère chargé de l'éducation nationale, ministère de l'intérieur et collectivités locales. Il s'agit ainsi de consolider les dispositifs existant et de les clarifier, notamment sur la menace "attentat intrusion" et sur le rôle des acteurs. Procédures de gestion de crise et sécurisation des établissements d'enseignement face à la menace terroriste.

[Consulter le rapport \(.pdf, 1.14 Mo\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-proc%C3%A9dures-de-gestion-de-crise-et-s%C3%A9curisation-des-%C3%A9tablissements-denseignement-face>

[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/2007-007_Procedures_de_gestion_de_crise_et_securisation_des_etablissements_face_a_la_menace_terroriste_734180_0.pdf